



Dans le cadre de la chaire sur la modération des contenus financée par la région Île-de-France, le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) propose une offre stage d'une durée de 4 à 6 mois pour travailler sur la régulation des contenus en ligne.

Date de début : 6 janvier 2025 ou à convenir

Durée : 4 mois ou à convenir

Profil du candidat : Cette offre s'adresse aux personnes curieuses et intéressées par les sujets en lien avec le numérique. Plus spécifiquement, vous devez être :

- Diplôme : Étudiant.e en Licence, Master ou diplôme équivalent dans les sciences sociales en lien avec le numérique (droit, sciences politiques, politiques publiques, sociologie)
- Compétences : connaissance du cadre juridique lié à la modération des contenus en ligne, curiosité et capacité à construire et fédérer autour d'un projet commun, proactivité
- Langues parlées : Français (courant) Anglais (courant)

Objectifs du stage :

- Contribution à la rédaction d'articles juridiques et liés aux politiques publiques
- Interactions avec l'écosystème régional associatif autour de projets communs
- Contribution au développement de la stratégie de communication
- Coordination d'évènements en lien avec la chaire

Contexte du projet : L'offre de stage s'inscrit au sein du Conservatoire national des arts et métiers dans la chaire en Sciences Humaines et sociales financée par la région Île-de-France et orientée autour de la modération des contenus en ligne.

Dans la masse d'informations circulant actuellement sur Internet se trouvent parfois des contenus illicites, des contenus relatifs à de la désinformation, à des fausses nouvelles... Pour endiguer les difficultés liées à ces informations et restaurer un environnement en ligne sûr et respectueux des utilisateurs, le législateur européen a adopté le règlement sur les services numériques lequel vise à améliorer les mécanismes de modération des contenus. C'est dans cette dynamique que la Chaire s'inscrit. Ce projet est fondé sur une double approche : juridique et de terrain. Juridique d'abord, puisqu'il a pour objectif de proposer des analyses pour accompagner la mise en pratique des nouvelles règles, notamment par le biais d'articles universitaires. De terrain ensuite, puisqu'il a pour objectif de contribuer au travail des associations, notamment via l'établissement de guides pratiques. Dans le cadre du stage, le stagiaire sera amené à soutenir les efforts de la chaire et à participer à sa mise en place.

Accueil : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise), Unité mixte de recherche Cnrs et Cnam, et EPN 14 (Droit et immobilier) situés au sein des locaux du Cnam Paris, 2 rue Conté 75003 Paris.

Gratification : [Gratification](#) de stage et possibilité de contribution au forfait de transport

Comment postuler ?

La candidature doit être présentée au format pdf et comprendre :

- Un curriculum vitae complet et détaillé
- Une brève lettre de motivation

Le document pdf doit être envoyé à : suzanne.vergnolle@lecnam.net

Délai maximum pour postuler : 14 novembre 2024

Encadrement : Dr. Suzanne Vergnolle, maître de conférences (Cnam), titulaire de la Chaire

Mots-clés : Modération des contenus en ligne, débat public, associations, aides et accompagnement des victimes, intelligence artificielle, Union européenne